



Photo: OrTra AgriAliForm.

# RÉVISION DE LA FORMATION INITIALE

**Lors d'une précédente édition de Vignes et Vergers, nous annonçons la révision de la formation initiale du champ professionnel de l'agriculture. Le présent article a pour but d'expliquer plus en détail le déroulement de cette révision, dont le terme est prévu en 2024.**

**TEXTE: CARINE THÉRAULAZ,  
SUSI STEIGER-WEHRLI, MARC FEHLMANN**

En avril 2021, sur la base d'une enquête menée auprès de leurs membres, les organisations des différentes professions ont choisi leur modèle de formation: Pour le métier d'agriculteur, c'est le modèle d'un CFC en trois ans avec orientation qui a été retenu, avec une 4e année facultative. Ce système de formation implique qu'un tronc commun sera enseigné aux deux premières années puis l'apprenti se spécialise dans l'une ou l'autre orientation choisie. L'orientation implique que l'entreprise formatrice soit active dans la branche de production concernée. Les métiers du vin ont également opté pour ce modèle alors que les arboriculteurs et les maraîchers ont décidé d'en rester à un modèle en trois ans sans orientation comme c'est déjà le cas actuellement. L'intégration du mode de production biologique est encore en discussion pour le métier d'agriculteur. Pour les cultures spéciales, comme il s'agit de classes à effectifs relativement faibles, il a été déci-

dé d'intégrer les notions d'agriculture biologique dans le plan de formation. C'est un des défis majeurs de cette révision, en plus de l'énoncer sous forme de compétences opérationnelles et d'actualiser la formation.

Cette révision totale entrera en vigueur en septembre 2024 si tous les délais sont tenus. Ainsi les premiers apprentis à obtenir le nouveau CFC sortiront de l'école en 2027 pour un cursus en 3 ans et en 2028 pour celles et ceux choisissant de réaliser une orientation supplémentaire. C'est pourquoi les différents groupes de travail doivent songer à l'agriculture respectivement, l'arboriculture, vitiviniculture et maraîchage dont les jeunes professionnels auront besoin à l'aube 2030.

L'ensemble du champ professionnel a rédigé un document présentant les Fondements de la réforme de la formation initiale, qui est repris dans l'encadré ci-dessous.

Ce texte se trouve sur internet: [www.agri-job.ch/fr/formation-initiale/développement-de-la-formation-initiale.html](http://www.agri-job.ch/fr/formation-initiale/développement-de-la-formation-initiale.html).

### Nous voulons des professionnels capables d'affronter l'avenir.

Nous souhaitons former des professionnels compétents, qui appréhendent différentes méthodes et approches durant leur formation. Ils doivent être flexibles, ouverts à des améliorations constantes et relever activement les défis.

### Nous voulons nourrir la Suisse.

Nourrir la population suisse avec des denrées alimentaires indigènes de qualité constitue un objectif important, en regard de l'augmentation de la population mondiale et de la diminution des surfaces disponibles. Nous voulons éviter que l'agriculture suisse continue à perdre des parts de marché et que la Suisse dépende toujours davantage des importations et de terres cultivables supplémentaires à l'étranger.

### Nous voulons renforcer la durabilité de l'agriculture.

Les trois dimensions de la durabilité – l'écologie, l'économie et le social – jouent depuis longtemps un rôle important dans l'agriculture. Nous voulons les renforcer, en tenant

compte des changements sociaux et climatiques qui se profilent à l'horizon. Outre l'écologie, il convient également d'améliorer la rentabilité, afin d'assurer à l'avenir une production indigène viable.

### Nous voulons continuer à minimiser notre impact environnemental.

L'impact environnemental de la production agricole et le changement climatique mettent à l'épreuve nos méthodes, variétés végétales et races animales traditionnelles. Il faut prendre soin des bases de production, des ressources naturelles et de la biodiversité.

### Nous voulons nous améliorer ensemble.

La maîtrise de méthodes nouvelles ou différentes et l'échange d'expériences sont importants. Les niches d'aujourd'hui peuvent devenir la grande tendance de demain. Les diverses approches (conventionnelle, IP, Bio, Demeter, sans labour, etc.) ont toutes leurs avantages et leurs difficultés. Un enseignement large est un enrichissement pour tous. Pour cette raison, nous voulons un apprentissage commun pour les différents modes de production.

Le modèle choisi par l'ensemble du champ professionnel, 3 ans avec orientations, exige qu'un certain nombre de compétences soient communes à tous les métiers. Ainsi au cours de cette révision plusieurs ateliers de rédaction des compétences communes ont eu lieu avec des représentants de tout le champ professionnel. Les compétences spécifiques à un métier sont travaillées séparément, dans des groupes composés de représentants de la pratique, des écoles et des cours interentreprises du métier en question.

Au cours de l'année 2022, il n'y aura pas moins de 40 ateliers, modérés par Eva Heinimann de l'entreprise B-Werk Bildung. Elle et son équipe exigent que nous formulions correctement les activités diverses et variées de nos professions respectives, que nous exprimions ces tâches en compétences et déterminions le savoir nécessaire. Puis chaque compétence opérationnelle est décortiquée en étapes (Fig. 1). C'est à ce moment-là que nous définissons quelles connaissances appartiennent à l'entreprise, à l'école ou encore aux cours

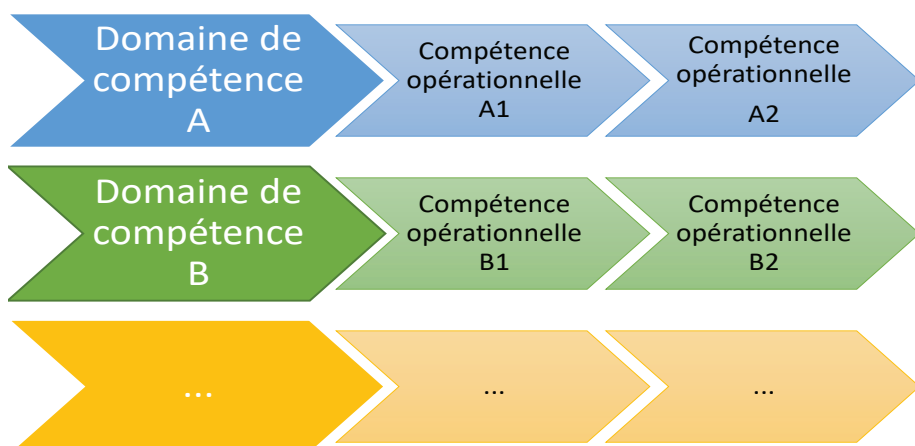


Fig. 1 : Développement des compétences opérationnelles. Illustration : Agora.

## Apprentissage en 3 ans avec orientations, orientation supplémentaire possible durant une 4<sup>ème</sup> année

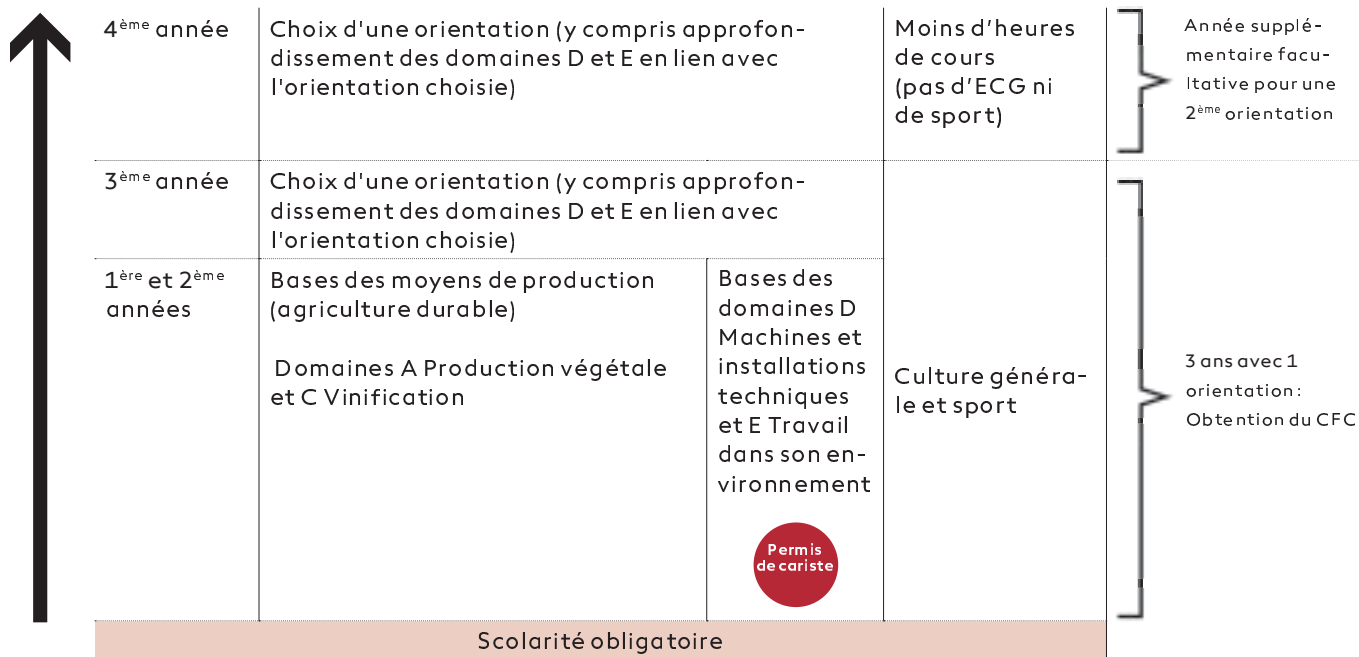


Fig. 2: Apprentissage en 3 ans avec orientations, 4<sup>e</sup> année supplémentaire facultative (source : AAF)

interentreprises. C'est également dans ces descriptifs que nous mentionnons les comportements nécessaires à avoir pour la réalisation d'une tâche ou l'autre ainsi que les éléments dont il faudra tenir compte pour l'avenir.

Après la révision, les métiers de viticulteur et de caviste seront réunis en une seule profession où il sera possible de choisir entre deux orientations : Vigne ou Cave. C'est pourquoi un nouveau titre a dû être trouvé. Il s'agira du titre de Viticulteur, -trice orientation Vigne ou Orientation Cave. Ce titre entrera en vigueur dès la mise en œuvre de la formation ré-

visée, soit en septembre 2024 si le calendrier actuel peut être respecté.

Concrètement, comme le schématise la figure 2, adaptée aux professions vitivinicoles, les futurs apprentis viticulteurs auront dorénavant un tronc commun enseignant les bases d'une agriculture durable, l'économie ainsi que les travaux de la feuille et les étapes de vinification. En effet, lors des ateliers portant sur la révision, les praticiens présents ont établi qu'il était important que les viticulteurs et les cavistes aient connaissance des bases de l'autre profession. Ils se spécialiseront

### LEXIQUE ISSU DU PLAN DE FORMATION DU SEFRI :

#### Domaine de compétences opérationnelles

Les actions professionnelles, c'est-à-dire les activités qui demandent des compétences similaires ou qui s'inscrivent dans un processus de travail comparable, sont regroupées en domaines de compétences opérationnelles.

#### Compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles permettent de gérer efficacement les situations professionnelles. Concrètement, un professionnel confirmé est capable de mettre en pratique de manière autonome un ensemble de connaissances, d'aptitudes et de comportements en fonction de

chaque situation. Les personnes qui suivent une formation acquièrent peu à peu les compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles correspondant aux différentes compétences opérationnelles.

#### Objectifs évaluateurs

Les objectifs évaluateurs concrétisent les compétences opérationnelles et intègrent l'évolution des besoins de l'économie et de la société. Ils sont reliés entre eux de manière cohérente dans le cadre de la coopération entre les lieux de formation. Dans la plupart des cas, les objectifs rattachés à l'entreprise formatrice, à l'école professionnelle et aux cours inter-entreprises sont différents. Mais la formulation peut aussi être la même (p. ex. pour la sécurité au travail, la protection de la santé ou les activités artisanales).

lors de la troisième année, soit en orientation Vigne ou Cave. Une quatrième année, débouchant sur un CFC supplémentaire, peut être suivie dans l'orientation restante.

Les apprentis arboriculteurs n'ayant pas d'orientation, leur formation s'achève après 3 ans comme c'est déjà le cas actuellement.

Selon le calendrier ci-dessous (voir Fig. 3), l'année 2022 est consacrée à l'élaboration des plans de formations. Fin 2022 – début 2023, les premières

consultations auront lieu puis les adaptations nécessaires seront apportées aux plans de formation. Parallèlement, les moyens d'enseignement seront mis à jour afin de pouvoir débiter la rentrée 2024 sous les meilleurs auspices. 🍷

Pour plus de renseignements, consultez le site agri-job qui est mis à jour régulièrement ou contactez les personnes suivantes: Carine Théraulaz (responsable des formations en cultures spéciales: 021 614 04 74), Susi Steiger-Wehrli, Marc Fehlmann.

<b>Mai – Déc 2021</b>	<b>Détailler le concept:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Profils de qualification comprenant le profil professionnel et les compétences opérationnelles → 2–3 ateliers par profession</li> </ul>
<b>2022</b>	<b>Elaborer les plans de formation et l'OrFo</b> → Plusieurs ateliers par profession Premières consultations, adaptations
<b>2023</b>	Consultations supplémentaires, adaptations, traductions Validations, informations
<b>1.1.2024</b>	<b>Entrée en vigueur des documents</b>
<b>2023–2024</b>	<b>Réviser le matériel pédagogique</b>
<b>Dès août 2024</b>	<b>Mettre en œuvre</b>

Ateliers

Fig. 3: Calendrier.

ANNONCES



**Satin Noir®**  
nouveau cépage  
résistant





**PEPINIÈRES**  
CH-BIO-006  
Preneur de  
licence  
Bourgeon

# BORIOLI

pour une viticulture durable

**Réservez maintenant vos plants pour 2023!**

- Cépages classiques
- Variétés résistantes
- Plants hautes tiges
- Sélections massales
- Plantation mécanisée
- Conseil personnalisé

• Hybridation • Sélection • Développement

**Sauvignac®**  
nouveau cépage  
résistant



Chemin du Coteau 1 • 2022 BEVAIX • Tél. 032 846 40 10 • Tél. 079 240 67 43 • info@multivitis.ch